



Le 13 mai 2025, à Crolles

La Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Pour permettre aux jeunes un accès plus facile à l'emploi, la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole, AKTO et 16 agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat le 13 mai 2025, destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel.

Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national renouvelé le 4 février 2025 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO, le FPETT (Fonds professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire.

L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes en insertion professionnelle.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DU TERRITOIRE GRÉSIVAUDAN-ALPES-MÉTROPOLE À ACCÉDER À L'EMPLOI

- En 2024, **1 132 jeunes** ont été accompagnés par la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole et **559 situations d'emploi** ont été enregistrées dont **15 % en CDI** pour 22 % des jeunes et **26 % en intérim pour 26 % des jeunes** (calculs réalisés sur le nombre de jeunes : 381).
- Parmi les CDD, on trouve **103 contrats en alternance**.
- Objectif du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- Combiner les missions d'intérim, la formation si besoin et un accompagnement renforcé.

DES AIDES CONCRETES POUR S'INSÉRER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT : une mutuelle santé, une garantie prévoyance dès la première heure de travail, des services de location de véhicules, des garanties

d'accès au logement, des solutions de garde d'enfants, des solutions budgétaires pour un achat.

- Démarche lancée en 2014 par un accord national renouvelé en 2018, 2021, puis en 2025, et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.
- L'engagement des agences d'emploi a pour objectif d'identifier les attentes et besoins des bénéficiaires sur les différents postes de travail, tout en favorisant une proximité entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné. Les agences d'emploi réalisent, durant les missions, un suivi continu, et proposent une médiation aux jeunes bénéficiaires à la fin de leur contrat.

CHIFFRES CLES MISSION LOCALE GRESIVAUDAN-ALPES-METROPOLE

- **1 689** jeunes en contact en 2024
- **1 132** jeunes accompagnés en 2024
- **153** jeunes en contrat CEJ en 2024
- **381** jeunes entrés dans un emploi en 2024

CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE DES AGENCES D'EMPLOI EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- **104 000** salariés intérimaires en équivalent temps plein **soit 14%** de l'emploi intérimaire national
- **1 800** agences d'emploi sur le territoire
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de **-8,3%** au mois de mars 2025 par rapport au même mois de l'année précédente (*source : baromètre Prism'emploi*)
- **15 300** recrutements réalisés par an pour le compte d'entreprises

« Nous nous réjouissons de la poursuite de l'engagement Mission Jeunes dans notre Mission Locale. La signature de ces conventions va renforcer l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de notre territoire. Nous espérons que ce partenariat avec les entreprises de travail temporaire qui sont à même de mobiliser les opérateurs de la branche sera efficace et durable, pour apporter un accompagnement adapté aux jeunes », **explique Roger COHARD, Président de la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole.**

« Le nombre d'agences qui collaborent avec la mission locale Grésivaudan-Alpes-Métropole ne cesse d'augmenter pour accompagner les jeunes sur le marché de l'emploi. Elles étaient 8 en 2019 et le double aujourd'hui. Le travail temporaire joue un rôle clé dans l'insertion professionnelle. Il propose de nombreuses opportunités, permettant aux jeunes de découvrir plusieurs métiers. Ces conventions leur permettront d'acquérir des compétences variées, facilitant ainsi leur insertion dans la vie active », **déclare Philippe GIRAUD, Président de Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes.**

Liste des agences d'emploi signataires : **ACE EMPLOI Domène, ACE EMPLOI Pontcharra, ADECCO Pontcharra, ADECCO ONSITE Crolles, ADEQUAT Grenoble, AQUILA RH Crolles, ATELIER SERVICES Grenoble, MANPOWER Crolles, MANPOWER Pontcharra, RANDSTAD Challes les Eaux, RANDSTAD Crolles, RANDSTAD INHOUSE SERVICES Crolles, SOVITRAT Grenoble, SYNERGIE Pontcharra, TRIDENTT Le Touvet, WORK 2000 Crolles.**

Contacts presse :

Lili GOSNET – lili.gosnet@omnicomprgroup.com – 06 77 79 18 89

Victor MORELLE – victor.morelle@omnicomprgroup.com – 06 18 83 59 55

Zoulikha NEGMARI – znegmari@mlgresivaudan.com - 07.57.00.06.23

À propos de Prism'emploi :

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. www.prismemploi.eu
- [LinkedIn Prism'emploi](#)

A propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences de 27 branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale.

A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes actifs sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain.

Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 27 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (en métropole et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire en métropole et dans les DROM dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint Barthélemy et Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon. www.akto.fr

À propos de la Mission Locale Grésivaudan-Alpes-Métropole :

Sa Mission est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans la construction et la réussite de leur parcours professionnel.

Au sein de nos locaux, nous proposons les services suivants :

- Des ateliers collectifs sur l'insertion professionnelle (emploi, formation, orientation) ;
- Du coaching individuel pour vous aider dans votre recherche d'emploi ;
- Des préparations aux entretiens de recrutement ;
- Un accès gratuit aux offres d'emploi de nos partenaires ;
- Des événements ou temps-forts autour de thématiques ou secteurs d'activité particuliers.

<https://www.missions-locales.org/missions-locales/mission-locale-gresivaudan-alpes-metropole/>

À propos du FPETT :

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche.

Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit. www.fpett.fr

À propos du FASTT :

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle.

Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires.

Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, ainsi que le régime de la prévoyance. www.fastt.org